

Ecoles: fin du masque le 14 mars, précisions attendues la semaine prochaine

Paris, 3 mars 2022 (AFP) -

Le masque ne sera plus obligatoire dans les classes pour les élèves et enseignants à partir du 14 mars suite aux annonces du Premier ministre et d'autres évolutions possibles seront discutées la semaine prochaine, a indiqué jeudi le ministère de l'Education nationale.

Alors que Jean Castex a annoncé jeudi la "fin du port du masque obligatoire dans tous les lieux" où il est encore appliqué, sauf les transports, "la déclinaison de ces mesures en milieu scolaire est la levée de l'obligation" en intérieur "pour tous les élèves et les personnels des premier et second degrés", a précisé le ministère de l'Education.

"Ce cadre général appellera bien sûr des précisions quant à sa mise en application dans l'espace scolaire" pour les écoles, collèges et lycées, a-t-il ajouté.

Le ministère a précisé que les autres évolutions possibles (passage au niveau 1 de protocole sanitaire, brassage des élèves, pratique du sport, marche à suivre en cas d'élève positif au Covid...), seraient étudiées lors d'une réunion sanitaire mercredi entre syndicats enseignants et ministères de la Santé et de l'Education.

Ces annonces ont été accueillies plutôt favorablement mais avec prudence par les syndicats enseignants.

Pour Stéphane Crochet du SE-Unsa, "c'est une bonne nouvelle, qui a besoin d'être travaillée dans les détails". "On souhaite quand même savoir ce qu'on fait du port du masque si on a des cas positifs qui apparaissent, ou ce qu'on fait pour la pratique du sport en intérieur", a-t-il pointé.

"Ce qui nous étonne, c'est sur la méthode", a réagi Guislaine David, la secrétaire générale du SNUipp, premier syndicat du primaire, regrettant que les syndicats soient "mis au pied du mur". "On se pose plein de questions", a-t-elle ajouté. "On a tous hâte d'enlever le masque", mais "on peut être inquiet de ce qui se passera".

"Je pense que tout le monde aspire à retirer le masque et notamment en intérieur. Mais il faut qu'on reste dans une logique de prévention et de surveillance épidémique", a renchéri Laetitia Aresu, secrétaire nationale du Sgen-CFDT.

Le gouvernement avait annoncé en février un allègement du protocole sanitaire dans les écoles au retour des vacances scolaires de chaque zone, avec notamment la fin du port du masque en extérieur dans la cour de récréation. Cette mesure est déjà entrée en vigueur dans les zones A et B, et sera appliquée lundi dans la zone C.

slb/bfa/ide

Afp le 03 mars 22 à 17 33.

